

ASSOCIATION CANINE MAINE-ANJOU

Affiliée à la Fédération Canine des Pays de Loire et à la Société Centrale Canine (reconnue d'utilité publique)



EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE (concours agricole)



CACS
de la SCC

ANGERS

CACIB
de la FCI

Dimanche 27 mars 2011 - Parc des Expositions

Accès & renseignements : <http://www.site-acma.com> suivre "prochaines expositions"

Confirmations seules le samedi 26 mars 2011
de 15 à 17 heures.

Demande d'imprimé spécial et renseignements :
A.C.M.A Tél : 02.43.47.82.87 ou 02.43.45.81.77

Concours officiel Jeunes Handlers :
Engagements le jour de l'exposition : participation 8 €
+ *Eveil à la présentation, jusqu'à 8 ans : gratuit*
+ *Concours Jeunes Handlers*

Pièces à joindre : pour la Classe Travail : copie du justificatif permettant l'engagement en classe travail.
Pour la Classe Champion : copie de l'attestation de la lettre d'homologation du titre par la SCC ou la FCI.
Pour les chiens étrangers et les chiens de 2^{ème} catégorie (Rottweiler, Staffordshire américain, Tosa) :
copie du certificat de vaccination antirabique

JURY PRESENTI

(modifiable en fonction du nombre d'engagements et en cas d'indisponibilité)

1 ^{er} GROUPE	
Berger Allemand, de Beauce, Bergers Belges Jeunes et Puppy, Shetland.....	M. LARIVE
Berger Belges Adultes.....	M. THEVENON
SPÉCIALE Berger Australien	Mme FERNANDEZ DE SOUSA (E)
Berger Blanc Suisse, Bobtail, Colley, Colley Barbu.....	Mme MOREAU DE VINCENS
SPÉCIALE Berger Picard , Berger Hollandais, Schapendeos, Chien-Loup de Saarboos, Schipperke Jeunes & Puppy.....	M. KARCHER
Berger des Pyrénées.....	M. SCHWARTZ
SPÉCIALE Berger de Brie , Welsh Corgi.....	Mme LARIVE
Bergers de l'Est, de Podhale, Niziny, Loup Tchecoslovaque.....	M. MUNTEAN (R)
Bouvier des Flandres, d'Australie, des Ardennes.....	Mme MEYER
SPÉCIALE Berger Portugais , Majorque, Schipperke, Border.....	M. KERIHUEL
2 ^{ème} GROUPE	
Dobermann.....	Mme VOLARIKOVA (SK)
Pinschers, Dogue Argentin.....	Mme MEYER
Schnauzers, Hovawart.....	Mme MORAGAS-GALOFRE (E)
Boxer.....	Mme METANS
SPÉCIALE Dogue Allemand , St Bernard, Dogue du Tibet.....	M. MARTIN
SPÉCIALE Dogue des Canaries, de Majorque, Estrela, Castro Laboreiro, Filas, Mâtins portugais & Espagnol	M. KERIHUEL
Rottweiler.....	M. JOUANCHICOT
Bulldog, Mâtin Napolitain, Cane Corso.....	Mme CLASS
Mastiff, Bullmastiff, Dogue de Bordeaux, Shar Pei.....	M. VAN RAAMSDONCK (B)
Berger Catalan, Montagne des Pyrénées.....	M. SCHWARTZ
Bergers de l'Est, Tatra, Roumains, Sarplaninac.....	M. MUNTEAN (R)
Terre-Neuve, Landseer, Léonberg.....	M. SOULAT
Bouvier Suisses.....	M. HINQUE
3 ^{ème} GROUPE	
Yorkshire Terrier, Cairn, Russels, Jagd.....	M. LEBLOND
Fox Terrier, Scottish, Westie, Skye, Dandie.....	M. ESCOFFIER
Airedale, Kerry Blue, Border, Lakeland, Welsh, Bedlington, Sil.ky, Toy, Brésilien, Australien, Norfolk, Norwich et autres CFAT, Bull Terrier.....	M. GRUNHEID
Staffordshire Bull Terrier, Américain.....	M. ISTAS
4 ^{ème} GROUPE	
Teckels.....	M. MUNTEAN (R)
5 ^{ème} GROUPE	
SPÉCIALE Spitz allemand & italiens	M. CABON
Chow-Chow, Spitz Japonais, Eurasiers.....	Mme MEYER
Nordiques, Husky, Malamute, Samoyède, Akita, Shiba et autres Japonais, Chiens nus du Mexique, du Pérou et reste du Groupe.....	M. MEYER

6 ^{ème} GROUPE	
St Hubert, Basset Artésiens, Bleus, Griffons Vendéens, Fauves, Beagle.....	Mme ROSER
Basset Hound.....	Mme LARIVE
Rhodesian Ridgeback.....	Mme DROUILLARD
SPÉCIALE Dalmatien	M. JOUANCHICOT
7 ^{ème} GROUPE	
Braque Allemand, de Weimar, d'Auvergne, Français, Bleus, St Germain, Hongrois, Munsterlander, SPÉCIALE Perdiguero Portugues	M. EYMAR-DAUPHIN
SPÉCIALE Epagneul Breton	M. CORRE
Epagneul Français, Korthals.....	M. GOUBIE
Setter Anglais.....	M. ARRUE-INTO (E)
Pointer, Setter Gordon, Irlandais, reste du Groupe.....	M. DEROUET
8 ^{ème} GROUPE	
SPÉCIALE Labrador, Flatcoated	M. ARRUE-PINTO (E)
SPÉCIALE Golden, Nova, Chessie, Curly	Mme DESSERNE
SPÉCIALE Spaniels , Chiens d'eau et reste du groupe.....	M. GOUBIE
9 ^{ème} GROUPE	
Bichons, Coton de Tuléar, Griffons Belges.....	Mme MORAGAS-GALOFRE (E)
Caniches, Cavaliers King Charles.....	M. BLANGINO
Chiens Chinois.....	M. CABON
SPÉCIALE Epagneuls & Lhasa Apso (Adultes)	Mme VOLARIKOVA (SK)
SPÉCIALE Terriers & Lhasa Apso (Jeunes, Puppy & Vétérans) , Pékinois, Epagneul Japonais.....	Mme BOTUSSI-JOCQUEL
SPÉCIALE Shih Tzu	M. DEWAELE
Chihuahua.....	M. SALLET
Papillons, Phalènes.....	Mme METANS
SPÉCIALE Bouledogue Français Mâles	M. BARENNE
SPÉCIALE Bouledogue Français Femelles	M. MATTERA
Carlin, Boston Terrier.....	Mme DROUILLARD
10 ^{ème} GROUPE	
Lévrier Afghan, Saluki.....	M. LENEUF
SPÉCIALE Barzoï	M. THEVENON
Galgo, Azawakh, Sloughi, Greyhound.....	M. DEROUET
Lévrier Irlandais, Ecossois, Hongrois, Polonais, Whippet, Pitt Italien...Mme DESQUARTIERS	

Engagements Possibles sur Internet :

<http://www.cedia.fr> (Paiement sécurisé)
(Frais de Traitement : 1 €)

Mise en compétition du
**Challenge des
Pays de Loire**

Clôture des Engagements : 14 mars 2011

Renseignements et envoi des engagements à :

Association Canine Maine-Anjou – BP 48 – 72800 LE LUDE

Tél : 02 43 45 81 77 ou 02 43 47 82 87 – Fax : 02 43 45 89 32 – e-mail : a.c.m.a@wanadoo.fr

HORAIRE D'ENTREE ET DE JUGEMENT : L'accès au Parc des Expositions est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les Jugements commenceront à 9h00.

LOGEMENT : Tous les chiens seront logés dans des cages. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages (sauf pour les meutes).

Sortie des chiens : Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 17h00. Les autorisations de sortie ne seront accordées qu'entre 12 et 14h, après versement d'une caution de 41€.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,

- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,

- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,

- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,

- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : - a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, - b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, - c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. **Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut se présenter.**

CLASSES D'ENGAGEMENT - CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 10/03/2011, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ : Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 10/03/2011 (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

PUPPY : Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

JEUNES : Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

VÉTÉRAN Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

MUTES : Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant à un même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même).

ÉLEVAGE : (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique.

LOT D'ÉLEVAGE - (Classe pouvant être constituée sur place) Pour un mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 6 mc minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent à catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - L'Engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (A.C.M.A.), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire ou mandat postal.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

La clôture des engagements est fixée au 14 mars 2011.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements :

a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI

b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) des chiens agressifs

b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;

c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officiers seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expe confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^o Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif "Excellent" dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérân ayant reçu le qualificatif "Excellent". Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^o journée s'engagent en conséquence à être présents l'Exposition le 2^o jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 30 avril 2004 ayant les oreilles coupées ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation	
1 ^{er} Groupe.....	12 mois
sauf : Berger Allemand, de Brie, Bouvier des Flandres.....	
2 ^{ème} Groupe.....	12 mois
sauf : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux, du Tibet Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de montagne portugais, Rafeiro de l'Alentejo, Castro Laboreiro, St Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Gd Bouvier suisse, Bouvier	
Bernois.....	1
3 ^{ème} et 4 ^{ème} groupes.....	12 mois
5 ^{ème} groupe.....	12 mois
sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo portugais, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaud du Groenland.....	
6 ^{ème} groupe.....	12 mois
sauf : Rhodesian Ridgeback.....	
7 ^{ème} groupe.....	12 mois
8 ^{ème} groupe.....	12 mois
sauf : Retrievers.....	
9 ^{ème} groupe.....	12 mois
10 ^{ème} groupe.....	15 mois
sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien.....	

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 124 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration

c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;

d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;

f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance et signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Renseignements :

<http://www.site-acma.com>

suivre "prochaines expositions"

Pour vos réservations d'hôtels et renseignements divers :

Office Du Tourisme : 02.41.23.50.00

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^o Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisée municipale, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Clôture des engagements
14 mars 2011

DEMANDE D'ENGAGEMENT

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE - CACS - CACIB

Dimanche 27 mars 2011 - ANGERS

Ne rien inscrire dans cette case

N° d'ordre

Nom du chien :
N° Tatouage ou de puce (obligatoire) :
N° LO : (seuls les chiens inscrits à un livre peuvent être jugés)
Race (en majuscules) :
Variété..... Taille..... Couleur.....
Poil..... Poids (pour ces rubriques, voir page suivante)
Né(e) le : Sexe :
Nom du père :
Nom de la mère :
Nom du Producteur :
Nom du propriétaire (en majuscules) :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays : Téléphone : Fax :
Portable : e-mail :
Affixe:.....

Inscription demandée dans la classe:

- Intermédiaire.....
Ouverte
Travail.....
Champion
Jeune.....
Puppy.....
Vétéran.....
Meute.....
Ne Concourant pas.....
Confirmation seule sans jugement (30 €).....
(uniquement samedi 26 mars)

Confirmations seules, sans exposition, samedi 26 mars à partir de 15 heures. Formulaire spécial.

EXPOSITION CACIB AVEC CAGES POUR TOUS LES CHIENS
Tarif dégressif pour plusieurs chiens appartenant à 1 seul propriétaire

Inscriptions Internet : www.cedia.fr
(frais de traitement : 1 €)

1^{er} Chien (1 entrée et 1 catalogue par exposant compris)
Classe Intermédiaire, Travail, Ouverte, Champion, Jeune..... 42 €
2^{ème}, 3^{ème} chiens (chacun) 34 €
4^{ème} chien et suivants (par chien) 22 €
Classe puppy (6 à 9 mois) 20 €
Classe Vétéran (à partir de 8 ans) 20 €
(les Classes Puppy, Vétéran, Ne concourant pas, n'entrent pas dans le calcul du tarif dégressif)

Classe élevage (3 à 5 chiens du même producteur)..... 15 €
Classe lot d'élevage (1 reproducteur + 3 à 5 descendants au 1^{er} degré)..... 15 €
Meute (6 chiens de même race) 70 €
(donnant droit à l'inscription de 6 chiens en classe individuelle)
- par chien supplémentaire avec la meute..... 15 €
Chien "ne concourant pas"..... 15 €
Billet accompagnateur (tarif réduit, au lieu de 6 €)..... 4 €

Classes dans lesquelles le chien est engagé (voir définition des classes dans le règlement)	Sommes adressées
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)
Ouverte (âge minimum 15 mois)
Travail (âge minimum 15 mois - voir au dos)
Champion de Beauté (voir au dos)
Jeune (de 9 à 18 mois)
Puppy (de 6 à 9 mois)
Vétéran (+ de 8 ans)
Classe élevage (3 chiens minimum)
Classe lot d'élevage (1 reproducteur + 3 à 5 descendants)
Meute (6 chiens).....
Chien "ne concourant pas"
Confirmation en plus du concours (mettre une croix si le chien doit être confirmé en plus du concours) <input type="checkbox"/>	... (gratuit)....
Sous-Total
Remise 10% pour adhérents ACMA (carte N°
Billet accompagnateur (tarif réduit) : 4 € (au lieu de 6 €) x.....
(gratuit jusqu'à 12 ans)
Total du règlement

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris partiellement connaissance avec l'extrait condensé du règlement.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine Maine-Anjou de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Afin de participer à la réussite de l'exposition et pour faire connaître aux visiteurs la race que j'éleve, je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h. (Sortie possible de 12h à 14h avec caution de 42 €).

Faire règlement séparé pour cotisation ACMA 2011 (facultatif)..... 12 €

Remplissez cette feuille (une par chien) et renvoyez-la au plus tôt à : Association Canine Maine-Anjou
BP 48 - 72800 LE LUDE

Accès parc et divers : <http://www.site-acma.com>

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUT ENGAGEMENT :

- Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur, libellée à votre adresse - Le règlement par mandat ou chèque libellé à l'ordre de : A.C.M.A
 - La photocopie du certificat de vaccination obligatoire pour tout chien de 2^{ème} catégorie (Rotts, Amstaffs, Tosa) ou venant de l'étranger.
- N.B : Vous recevrez un accusé de réception et bon pour retirer le catalogue ainsi qu'un bon de parking.

CERTAINS RENSEIGNEMENTS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT FOURNIS ET CONCERNENT :

LA VARIÉTÉ POUR : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.
LA COULEUR POUR : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.
LE TYPE DE POIL POUR : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Cao de Agua.
LA TAILLE POUR : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens Nus, Parson/Jack Russell.
LE POIDS POUR : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

pour les classes Travail et Champion

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 10 mars 2011)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit RCI 1 ou I.P.O. 1
- soit un brevet de mondingoring
- soit pistage FCI 1
- soit un test international de sauvetage

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{er} ou 2^e degré.

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse.

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB.

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{ère} ou 2^e catégorie).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu de l'épreuve à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION : Les titres de champion doivent avoir été homologués avant le 10 mars 2011

RÉPONSE :

CONFIRMATIONS SEULES

(sans jugement) :

samedi 26 Mars : à partir de 15h00.

Pas de confirmations seules le Dimanche
faire une demande d'imprimé spécial, en joignant
une enveloppe timbrée, libellée à votre nom, à :

A.C.M.A - BP 48 - 72800 LE LUDE

Tél : 02.43.45.81.77 ou

A.C.M.A - 17 rue des Tulipes - 72700

ROUILLON Tél : 02.43.47.82.87

Egalement disponible sur :

<http://www.site-acma.com>

suivre "prochaines expositions"

Vous recevrez quelques jours avant
l'exposition un accusé de réception
ainsi que les précisions complémentaires.

Formulaires disponibles et inscription possible

sur le site <http://www.cedia.fr>

(paiement sécurisé - frais de traitement 1 €)



Dimanche 27 mars au Ring d'honneur à partir de 15h00

- Concours officiel des jeunes handlers.
- Sélection du meilleur chien de chaque groupe en Classe Jeune, Adulte, de la meilleure Meute, de la meilleure classe Elevage, de la meilleure classe Lot d'élevage, du meilleur chien de l'exposition comptant pour le challenge de la Fédération des Pays de Loire.


ROYAL CANIN